
**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

Distr. : restreinte
28 février 2014
Français
Original : anglais et français

Comité permanent
59^e réunion

Sûreté et sécurité du personnel

Résumé

Ce document fournit une actualisation des mesures prises conformément au *Plan d'action en matière de gestion de la sécurité du HCR : Renforcer une culture de sécurité 2013-2015* en coordination avec le Département de la sûreté et la sécurité des Nations Unies et le Réseau pour la gestion des mesures de sécurité interorganisations. Ces activités appuient les opérations sur le terrain, permettant au HCR de rester présent dans des environnements sécuritaires difficiles et éprouvants et de s'acquitter de son mandat.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-2	3
II. Conduite des activités dans des environnements à haut risque.....	3-6	3
III. Réduction des risques	7-19	4
A. Réduction des risques dans les locaux.....	8-10	4
B. Equipement de sécurité	11	4
C. Déploiement des conseillers de sécurité sur le terrain.....	12-13	5
D. Partenariat interinstitutions.....	14	5
E. Formation	15-19	5
IV. Contrôle	20	6

I. Introduction

1. Les sollicitations opérationnelles et les défis sécuritaires auxquels le HCR a été confronté en 2013 devraient rester inchangés tout au long de 2014, le début de l'année ayant déjà été le théâtre de l'escalade du conflit et de soulèvements politiques dans un certain nombre de pays, y compris la République centrafricaine et le Soudan du Sud. Les agressions et les enlèvements ciblant les agents humanitaires sont toujours des menaces sérieuses dans des lieux tels que l'Afghanistan, la Somalie et le Yémen, alors que la persistance de troubles au Moyen-Orient représente un large éventail de défis en matière de sécurité. Sur cette toile de fond, le HCR doit continuellement passer en revue ses politiques et procédures et les adapter, lorsqu'il convient. Il doit également œuvrer à la mise au point d'approches novatrices lui permettant de rester présent dans des environnements sécuritaires dangereux pour s'acquitter de son mandat.

2. Le HCR reconnaît également la nécessité de prendre soin du personnel exposé à des atrocités, à l'insécurité (y compris des tirs incessants et des explosions), ainsi qu'à la perte de collègues et d'amis. Les conseils en matière de gestion du stress prodigués par la Section du bien-être du personnel du HCR ainsi que l'appui du Département de sûreté et la sécurité des Nations Unies (UNDSS) par le biais de son Unité de gestion des incidents graves sont extrêmement importants dans ces cas.

II. Conduite des activités dans des environnements à haut risque

3. Les gestionnaires et le personnel du HCR sont régulièrement confrontés au dilemme de rester ou non dans des environnements complexes, tout particulièrement les lieux isolés où la sécurité et l'infrastructure sont extrêmement limitées. Les graves incidents de sécurité et les tensions auxquels les collègues ont été confrontés au cours de l'année écoulée illustrent les dangers exceptionnels auxquels sont exposés les travailleurs humanitaires sur le terrain, en particulier le personnel national. Ces risques soulignent également la nécessité de réagir prestement à l'évolution rapide des situations.

4. En décembre 2013, le HCR a été contraint d'évacuer rapidement le personnel de Yida, dans l'Etat de l'Unité, au Soudan du Sud, du fait de la dégradation rapide des conditions de sécurité à mesure que se répandaient les nouvelles attaques conduites par des bandes de jeunes sur la base de critères ethniques. La tension est montée après qu'un fonctionnaire national d'une Organisation non gouvernementale (ONG) ait été tué alors qu'il embarquait à bord d'un avion et que des bandes de jeunes armés aient commencé à enquêter sur la localisation du personnel du HCR. Lorsqu'un détachement de 16 agents chargés du maintien de la paix a quitté Yida, la décision a été prise d'évacuer l'équipe du HCR. Alors que le personnel du HCR embarquait à bord d'un avion des Nations Unies aux fins d'évacuation, des jeunes gens en armes ont encerclé le terrain d'aviation avec leurs pickups mais ils n'ont pas empêché leur départ. Après le rétablissement de l'ordre dans l'Etat de l'Unité et la conduite d'une évaluation scrupuleuse de la sécurité, le personnel du HCR est rapidement rentré à Yida, où il continue de protéger et d'assister la population réfugiée.

5. En République arabe syrienne, le HCR reste l'institution des Nations Unies la plus présente sur le terrain. Il a été en mesure de prendre en charge des populations ayant cruellement besoin d'assistance, sans toutefois déployer d'immenses efforts et occasionner des coûts considérables en matière de sécurité. Une mission « de l'autre côté de la ligne » dans un territoire contesté pour apporter une assistance aux déplacés internes peut représenter 12 heures ou davantage de périple pour parcourir dix kilomètres. Des négociations avec différents acteurs ont lieu aux nombreux points de contrôle en route, nécessitent une préparation scrupuleuse, la formation du personnel opérant dans des situations difficiles ainsi que l'équipement approprié comme, par exemple, des véhicules blindés.

6. En République centrafricaine, la situation exceptionnellement précaire a contraint de nombreux fonctionnaires nationaux à fuir leur foyer. Au cours de la flambée de violence au début de 2014, plusieurs collègues et leurs familles ont été forcés de s'abriter dans un complexe protégé des Nations Unies. Au moment où ce rapport est écrit, 22 fonctionnaires nationaux du HCR ne sont toujours pas rentrés dans leur foyer.

III. Réduction des risques

7. Les investissements du HCR en matière de réduction des risques visent à diminuer la vulnérabilité du personnel. Les mesures visant à réduire les risques incluent l'équipement des bureaux en matériaux résistant à l'explosion ; un matériel approprié tel que des véhicules blindés et du film anti explosion aux fenêtres ; le déploiement d'experts en matière de sécurité sur le terrain ; la collaboration étroite avec d'autres acteurs sur le terrain ; et la formation adéquate du personnel. Les gestionnaires sur le terrain et au Siège ne cessent de passer en revue les modalités d'opérations et s'efforcent de mettre au point des moyens alternatifs et flexibles de conduire les opérations sur la base de la nature cruciale des programmes. Si des progrès ont été enregistrés dans la mise au point de stratégies appropriées en matière de réduction des risques, des difficultés persistent au niveau de la mise en œuvre, particulièrement du fait que certaines mesures puissent être très onéreuses.

A. Réduction des risques dans les locaux

8. Le HCR continue de renforcer la protection de ses locaux dans les environnements à haut risque où des attaques contre les Nations Unies sont jugées probables. Cela inclut la mise à disposition de salles sûres et différents dispositifs de sécurité pour permettre au personnel de se retirer, si nécessaire, lorsque les forces de sécurité défendent le complexe. Au cours de l'attaque menée contre les bureaux des Nations Unies à Mogadiscio, le 19 juin 2013, au cours de laquelle des collègues des Nations Unies ont perdu la vie, le personnel du HCR a heureusement pu s'abriter dans un bunker jusqu'à ce que les assaillants soient repoussés.

9. Suite au retrait des forces internationales de sécurité en Afghanistan, l'intervention de compagnies de sécurité privées pourrait se révéler indispensable au renforcement de la sécurité dans les locaux des Nations Unies et à l'appui aux forces afghanes de sécurité dans l'éventualité de ces attaques. Cette intervention ainsi que l'aménagement nécessaire de salles sûres et de dispositifs de sécurité se traduiront immanquablement par des coûts additionnels pour l'Organisation.

10. Le Conseiller principal de sécurité sur le terrain, responsable de l'ingénierie structurelle, conseille les gestionnaires quant à l'adéquation des locaux et aux mesures de réduction des risques. Comme le HCR est l'une des deux seules agences à avoir créé un poste spécialisé dans ce domaine, les demandes d'appui de la part d'institutions partenaires sont fréquentes. En 2014, un certain nombre de bureaux dans le monde seront passés en revue à la lumière des leçons tirées des incidents antérieurs et des efforts seront déployés pour renforcer la sécurité sur la base des évaluations révisées en matière de risques.

B. Equipement de sécurité

11. La disponibilité d'un équipement de sécurité adéquat constitue toujours un facteur crucial dans la réduction des risques inhérents aux environnements menaçants. Cet équipement inclut des véhicules blindés, des équipements de protection personnelle et des films anti explosion. Le HCR stocke des équipements pouvant être déployés à bref délai. Entre-temps, une technologie moderne, telle que des applications pour *smartphones*, est utilisée pour faciliter une information opportune en matière de sécurité et le comptage du personnel au cours d'une crise. Cela s'est révélé indispensable lors de l'attaque de

septembre 2013 dans le centre commercial de Westgate à Nairobi, au Kenya, rendant possible en quelques heures le décompte de tous les fonctionnaires du HCR et des personnes à leur charge.

C. Déploiement des conseillers de sécurité sur le terrain

12. Le HCR continue d'investir dans une équipe diversifiée de conseillers de sécurité, dont le principal objectif est de faciliter l'exécution des programmes dans des environnements difficiles. A l'heure actuelle, le Haut Commissariat emploie 58 conseillers de sécurité sur le terrain, dont six ont été recrutés en 2013 et trois en 2014 (à ce jour). Un réseau d'agents nationaux et internationaux de sécurité permet leur déploiement immédiat dans de nouvelles situations d'urgence et lorsque les conditions de sécurité se dégradent rapidement. Tout en présentant des avantages pour le HCR, ce réseau renforce également le système de gestion de la sécurité locale des Nations Unies dans son ensemble.

13. Ces derniers mois, le HCR a déployé des conseillers de sécurité sur le terrain, en République centrafricaine et au Soudan du Sud dans le cadre d'une capacité de réponse additionnelle. Les conseillers de sécurité du HCR sur le terrain contribuent de façon significative à la coordination de la sécurité au plan interinstitutions pour la crise syrienne dans le camp de réfugiés de Zaatari, en Jordanie, et sur certains sites clés au Liban. En 2014, le HCR continuera d'évaluer les besoins en matière de déploiement de conseillers de sécurité sur le terrain, sur la base des évaluations de risques conduites par la Section de la sécurité sur le terrain, sous l'égide de la Direction du HCR et de l'équipe de gestion de la sécurité des Nations Unies sur le terrain, et en consultation avec l'UNDSS.

D. Partenariat interinstitutions

14. Le HCR continue de participer au Réseau pour la gestion des mesures de sécurité interorganisations et à différents groupes de travail sur la sécurité. L'engagement est essentiel pour veiller à ce que les besoins du Haut Commissariat continuent d'être pris en compte dans les politiques et les orientations à l'échelle du système. La coopération est renforcée moyennant un dialogue étroit avec l'UNDSS sur les situations de sécurité en temps réel et la participation aux missions interorganisations avec des collègues de l'UNDSS et d'autres institutions. Cette coopération a son pendant au quotidien sur le terrain entre les agents centralisateurs de la sécurité, appartenant à l'Equipe des Nations Unies dans le pays et aux ONG, acteurs du cadre "Sauver des vies ensemble".¹

E. Formation

15. La formation est essentielle pour améliorer les compétences en matière de sécurité des gestionnaires et des conseillers de sécurité sur le terrain ainsi que pour sensibiliser l'ensemble du personnel sur ces questions. Au cours de 2013, presque 650 fonctionnaires ont participé à des formations en la matière, y compris des exercices de gestion de la sécurité dans des contextes opérationnels spécifiques, le programme d'apprentissage en matière de gestion de la sécurité et une formation ciblée à l'intention du personnel de sécurité sur le terrain pour la gestion des prises d'otages, garantissant la réduction des risques et la communication des stratégies de sécurité.

16. Pour 2014, le HCR a lancé un nouveau diplôme dans le cadre d'un programme de gestion de la sécurité en lien avec l'Université du Wisconsin. Des exercices de gestion de la sécurité seront organisés dans plusieurs opérations du HCR pour aider le personnel à passer en revue les évaluations des risques, mettant au point des plans de sécurité et de poursuite

¹ Le cadre "Sauver des vies ensemble", lancé par le Comité permanent interinstitutions en 2006 et révisé en 2011, encourage la coordination entre les institutions des Nations Unies, les ONG et d'autres acteurs internationaux travaillant sur le terrain.

des opérations et déterminant les programmes cruciaux qui doivent être exécutés, même dans des environnements à haut risque.

17. Le HCR continue d'assurer la formation des chauffeurs et d'autres groupes spécifiques de fonctionnaires pouvant être plus vulnérables et devant assumer des responsabilités plus grandes en matière de sécurité. Il offre également une formation en matière de sécurité à ses partenaires dans de nombreuses opérations : au Kenya, par exemple, le HCR travaille avec l'ONG *RedR* pour former environ 700 fonctionnaires de la communauté humanitaire.

18. De nouveaux matériaux de formation ont été mis à la disposition du personnel moyennant le téléapprentissage, et un cours d'autodéfense, expérimenté avec succès au Kenya, sera organisé dans des opérations où les menaces d'attaque personnelle sont courantes.

19. Un cours en ligne à l'appui du *Manuel du HCR sur la sécurité des personnes relevant de sa compétence* est actuellement testé en vue de l'offrir d'ici avril 2014 à l'ensemble du personnel et des partenaires du HCR sur le terrain. Le Manuel a été intégré à l'ensemble de la formation à la sécurité et à la protection.

IV. Contrôle

20. Bien que la décision de rester et d'opérer dans des environnements à haut risque entraîne un coût additionnel, le HCR s'engage à ce que les fonds consacrés au renforcement de la sécurité soient pleinement pris en compte, comme l'a recommandé le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies. Ce Bureau a réaffirmé la responsabilité des représentants en matière de gestion adéquate des allocations de ressources afin de couvrir les coûts liés à la sécurité, et à garantir que toutes les mesures nécessaires seront prises rapidement pour protéger le personnel et permettre la poursuite d'opérations cruciales. L'allocation de ressources aux postes afférents à la sécurité est examinée à tous les niveaux du HCR. Ce système de contrôle permet de veiller à ce que les mesures appropriées de réduction des risques soient en place pour protéger le bien-être du personnel, des partenaires et des personnes relevant de la compétence du HCR.
